

Commission Locale de l'Eau élargie
du 03 février 2026
Compte-rendu



Signature du pacte de gouvernance 2026-2027 de la Scarpe amont

NOM	Prénom	Organisme	Emargement	Donne mandat à	Vote	Inscrits	Absence de retour dans la limite de 3 consécutives	Absence ou représentation dans la limite de 5 consécutives
Collège des Elus								
BAILLEUL	Alain	Syndicat des eaux des Vallées du Gy et de la Scarpe	Présent		1	1		
BERTEIN	Gabriel	Association Départementale des Maires du Pas-de-Calais	Présent		1	1		
BRICOUT	Damien	Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois	Présent		1	1		
CARTON	Philippe	Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois	Présent		1	1		
COEUGNET	Patrick	Association Départementale des Maires du Nord	Excusé	Francis FUSTIN	1	1		03/02/2026
DESAILLY	Jean-Michel	Association Départementale des Maires du Pas-de-Calais			0	1	03/02/2026	
FLEURBAEY	Gérard	Association Départementale des Maires du Pas-de-Calais	Présent		1	1		
FONTAINE	Jean-Paul	VP Douaisis Agglo	Présent		1	1		
FUSTIN	Francis	Association Départementale des Maires du Nord	Présent		1	1		
GEORGET	Pierre	Association Départementale des Maires du Pas-de-Calais	Excusé	Sylvie JONIAUX	1	1		03/02/2026
HEMERY	Pascal	Association Départementale des Maires du Pas-de-Calais	Excusé		0	1		03/02/2026
HERBAUT	Pierre	Association Départementale des Maires du Pas-de-Calais	Présent		1	1		
JONIAUX	Sylvie	Communauté de Communes Osartis-Marquion	Présente		1	1		
LEBLANC	Jean-Paul	Syndicat mixte du SCoT de l'Arrageois	Présent		1	1		
LEMAIRE	Patrick	Communauté urbaine d'Arras	Présent		1	1		
MATHISSART	Michel	Conseil Départemental du Pas-de-Calais	Présent		1	1		
MERLIER-LEQUETTE	Sophie	Conseil Régional Hauts-de-France			0	1	03/02/2026	
NOREZ	Eric	Association Départementale des Maires du Pas-de-Calais	Présent		1	1		
NORMAND	Arnold	Communauté urbaine d'Arras	Excusé		0	1		03/02/2026
PUCHOIS	Jean-Pierre	Association Départementale des Maires du Pas-de-Calais			0	1	03/02/2026	
RAOULT	Paul	NOREADE SIDEN SIAN	Excusé		0	1		03/02/2026
SANCHEZ	Caroline	Conseil Départemental du Nord			0	1	03/02/2026	
SEROUX	Michel	Association Départementale des Maires du Pas-de-Calais	Présent		1	1		
SPAS	Thierry	Communauté urbaine d'Arras	Présent		1	1		
TETU	Harold	Association Départementale des Maires du Pas-de-Calais	Excusé		0	1		03/02/2026
VICTOR	Claudine	Association Départementale des Maires du Pas-de-Calais	Présente		1	1		
				Sous-total	18	26		
Collège des Usagers								
BARBIER	Gérard	UFC-Que Choisir de l'Artois	Présent		1	1		
BEUGNET	Thierry	Association Sports et Loisirs	Présent		1	1		
CHEMIN	François	Conservatoire des Espaces Naturels Hauts-de-France	Présent		1	1		
DE DIESBACH	Nicolas	Association Campagnes Vivantes	Présent		1	1		
DE GUILLEBON DE RESNES	Christophe	Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Nord-Pas de Calais	Présent		1	1		
DUHANEZ	Bernard	FDAAPPMA du Pas-de-Calais	Présent		1	1		
DUMARQUEZ	Francis	Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France	Excusé		0	1		03/02/2026
FOURNIER	Xavier	Syndicat de la Propriété Privée Rurale du Pas-de-Calais	Présent		1	1		
GAUBERT	Prisca	VEOLIA Eau	Excusée	C. de GUILLEBON	1	1		03/02/2026
ROHART	Louis-André	Syndicat des pisciculteurs Hauts-de-France	Excusé	C. de GUILLEBON	1	1		03/02/2026
SENECAUT	Pierre	Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais			0	1	03/02/2026	
SENECAUT	Georges	Fédération Nord Nature Environnement	Présent		1	1		
				Sous-total	10	12		

NOM	Prénom	Organisme	Emargement	Donne mandat à	Vote	Inscrits	Absence de retour dans la limite de 3 consécutives	Absence ou représentation dans la limite de 5 consécutives
Collège de l'Etat								
ANQUEZ	Benoit	DDTM du Pas-de-Calais	Présent		1	1		
LAUCH	François-Xavier	Préfet du Pas-de-Calais			0	1	03/02/2026	
DELANNOY	Gérald	Voies Navigables de France du Nord-Pas de Calais	Présent		1	1		
GAUME	Bertrand	Préfet du Nord, Préfet coordonnateur du bassin Artois-Picardie	Excusé	DDTM	1	1		03/02/2026
PASQUET	Stéphanie	Agence de l'Eau Artois-Picardie	Présente					
KARPINSKI	Jean-Philippe	Agence de l'Eau Artois-Picardie	Présent			1		
LEJEUNE	Laurent	DREAL Hauts-de-France			0	1	03/02/2026	
VALLET	Benoit	Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France	Excusé	DDTM	1	1		03/02/2026
				Sous-total	4	7		
TOTAL 3 collèges					32	45		
Invités de la CLE								
BERNARD	Thierry	Panel citoyen	Présent		1			
BREBION	Valérie	Panel citoyen	Excusée		0			
COGNON	Alexandre	Panel citoyen						
DELASSUS	Francis	Panel citoyen	Présent		1			
DELFORGE	Jacques	Panel citoyen						
DURBISE	Denis	Panel citoyen						
FORT	Michèle	Panel citoyen						
GARIN	Daniel	Panel citoyen	Présent		1			
LE GENTIL	Nadège	Panel citoyen	Présente		1			
LEFLON	Bernard	Panel citoyen	Présent		1			
VENDEVILLE	Raymond	Panel citoyen	Présent		1			
WAILLY	Frédérique	Panel citoyen	Excusée		0			
MANO	Christophe	Communauté urbaine d'Arras	Présent		1			
RICHARD	Justine	ANTEA	Présente		1			
BERNARDEAU	Grimonie	Département du Pas-de-Calais	Présente		1			
FLEURQUIN	Coralie	SAGE Scarpe amont	Présente		1			
Invités de la CLE élargie								
APPORA	Irma	Communauté urbaine d'Arras	Présente		1			
BASQUIN	Louise	NOREADE SIDEN SIAN	Présente		1			
BLONDEAU	Alain	CLE de Marque-Deûle	Excusé		0			
BRISSET	Hubert		Excusé		0			
DRUON	Philippe	CPiE Villes de l'Artois	Excusé		0			
FLAJOLET	André	Comité de bassin	Excusé		0			
FLAMENG	Georges	CLE de l'Escaut	Excusé		0			
FONTENEAU	Claire	CPiE Villes de l'Artois	Présente		1			
LAFONTAINE	Adeline	SAGE Scarpe aval	Présente		1			
LEROY	Jean-Claude	Conseil départemental du Pas-de-Calais	Excusé		0			
LETURQUE	Frédéric	Communauté urbaine d'Arras	Présent		1			
MATYKOWSKI	Isabelle	Agence de l'Eau Artois-Picardie	Présente		1			
TOTAL					61			

Thierry SPAS est très heureux d'accueillir Isabelle MATYKOWSKI, directrice générale de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, et la remercie de s'être rendue disponible pour cette Commission Locale de l'Eau particulière. Il précise que Frédéric LETURQUE, Président de la structure porteuse du SAGE, rejoindra la séance en fin de soirée.

Il souligne la présence de nombreux partenaires : le panel citoyen, le CPIE Villes de l'Artois... Il remercie Grimonie BERNARDEAU, coordinatrice du SAGE de la Scarpe amont de 2015 à 2023, pour sa présence.

Il explique que des aménagements sont prévus ce soir par rapport à l'ordonnancement parfois très protocolaire de la Commission Locale de l'Eau. En effet, l'ordre du jour sera ponctué de témoignages dans l'esprit « regards croisés sur 10 ans d'élaboration du SAGE ».

La soirée se poursuivra salle Vauban pour un cocktail de fin de mandat.

Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du 23 septembre 2025
- Erosion-ruissellement [Département du Pas-de-Calais]
 - Partage d'expérience sur les atouts du dialogue territorial
 - Présentation du fonds d'intervention départemental
- Étude HMUC : point d'étape [ANTEA]
- Rapport annuel 2025 : présentation et adoption
- Signature du pacte de gouvernance 2026-2027

*Regards croisés sur 10 ans
d'élaboration du SAGE*



Pitch 1



Pitch 2



Pitch 3

Le diaporama présenté en séance est joint au présent compte-rendu.

1 Adoption du compte-rendu du 23 septembre 2025

Il a été diffusé le 08 octobre. Une correction a été opérée sur l'émargement le 13 octobre. Il n'a plus appelé de remarques. Le compte-rendu est adopté.

2 Erosion-ruissellement : protéger les routes départementales

Grimonie BERNARDEAU ne cache pas son émotion de participer à la CLE ce soir. Elle est désormais animatrice érosion-ruissellement au Département du Pas-de-Calais. Elle présente le diaporama joint au présent compte-rendu.

Au-delà du fond d'intervention mis en place par le Département pour financer des travaux d'hydraulique douce auprès des syndicats de bassin, des EPCI et des Communes, Grimonie BERNARDEAU a fait le constat que :

- un quart des points-cibles à traiter ne relèvent pas de ces solutions
- ouvrir un dialogue avec les exploitants riverains des routes départementales est nécessaire pour trouver une solution
- les agents de terrain sont peu outillés pour aborder ces sujets conflictuels.

Grimonie présente le processus de dialogue territorial. C'est une approche peu habituelle : en France, nous sommes les champions du débat d'idées (recueillir l'**avis** des gens) ; nous n'avons pas la culture de cheminer des positions vers les besoins (connaître **la vie** des gens).

Ce processus est très cadré :

- animation en binôme avec un collègue de la chambre d'agriculture
- entretiens préalables individuels
- première rencontre pour partager les perceptions où les parties prenantes échangent uniquement avec l'animateur, sans réaction des autres participants
- deuxième rencontre pour coconstruire les solutions.

Grimonie illustre avec un cas concret pour lequel le protocole est en cours. Alors que certaines parties prenantes étaient réputées peu commodes ou virulentes, des solutions se dessinent grâce à l'écoute des contraintes et l'expression des besoins de chacun.

Michel SEROUX remercie Grimonie pour les éléments concrets partagés avec la CLE. Il évoque le remembrement de Pas-en-Artois. Il confirme que c'est un dossier au long cours : cela fait 10 ans que la Communauté de Communes est mobilisée. Damien BRICOUT et lui-même chaussent régulièrement leurs bottes car c'est sur le terrain qu'ils apprennent le plus de choses. Après des échanges nombreux entre les propriétaires et les exploitants, un accord convenait à chacune des parties. C'était sans compter sur la SAFER qui a remis cet accord en question, prolongeant les discussions de six mois. L'acte de vente a enfin été signé la semaine dernière. Il témoigne du fait que c'est un vrai parcours du combattant pour y arriver.

Enfin, il souligne l'importance de maintenir les prairies pour lutter contre l'érosion et le ruissellement. Il déplore que les collectivités n'aient pas de maîtrise de ce sujet.

3 Etude HMUC : point d'étape

Justine RICHARD introduit le sujet et rappelle que les membres de la CLE, qui le souhaitent, sont bienvenus en comité technique. L'objectif est d'être le plus transparent possible sur les hypothèses qui constitueront les données d'entrée de la modélisation.

Le comité technique n°6 a eu lieu la semaine précédente. Le relevé de décisions de cette rencontre est joint au présent compte-rendu.

Justine présente l'état d'avancement de l'étude à l'aide du diaporama joint.

Eric NOREZ demande comment la consommation globale à l'échelle du bassin évolue : hausse, baisse ou stagnation ?

Justine répond que les volumes prélevés pour l'eau potable sont stables mais que des projets à venir laissent penser que les prélèvements seront en hausse dans le futur, dans le cadre des autorisations de prélèvements actuelles. En effet, certains captages ne prélèvent pas le maximum autorisé.

Sur l'irrigation, les prélèvements dépendent des conditions climatiques : en année sèche, on constate une augmentation ; en année humide, les prélèvements sont moindres. Les volumes de l'irrigation restent faibles mais avec une tendance à la hausse, corroborée par les demandes de création de forages.

Les prélèvements industriels baissent beaucoup et continuellement, du fait de la fermeture des activités. Isabelle MATYKOWSKI complète : les industriels font également des efforts pour optimiser la réutilisation de leurs eaux de process. Ils ont compris que ce qui va leur coûter cher, c'est l'eau qui va manquer.

Isabelle MATYKOWSKI trouve intéressant que le bassin se soit lancé dans cette étude. Elle complète le propos sur les prélèvements agricoles : ils sont saisonniers et se concentrent sur quatre mois, ce qui rend leur impact non négligeable. A l'échelle d'Artois-Picardie, ils équivalent à 15% des prélèvements sur les quatre mois concernés, soit l'alimentation en eau potable des habitants sur cette période.

Elle rappelle l'intérêt de réaliser ces travaux avant « d'être dans le dur ». Se mettre d'accord sur les volumes prélevables en 2027, en anticipation, sera plus facile que lorsque les conflits d'usage apparaîtront, notamment en période estivale.

Elle ajoute que le premier mot du plan Eau est la sobriété pour tous les usages : les habitants, les industriels, les exploitants agricoles...

Nicolas de DIESBACH illustre avec la sucrerie de Boiry sur le bassin voisin : la sucrerie ne pompe plus dans la nappe (1,2 millions de m³ par an) et irrigue les parcelles agricoles avec les eaux de lavage des betteraves et les eaux contenues dans leurs racines.

Isabelle MATYKOWSKI informe la CLE que la loi Duplomb de l'été 2025 demande un complément aux études HMUC : elles devront faire l'objet d'une évaluation socio-économique des impacts des volumes prélevables sur l'activité agricole. Les services de l'Agence proposeront au Conseil d'administration d'accompagner les territoires sur le financement de ces études socio-économiques.

Francis FUSTIN s'interroge sur les activités tertiaires et notamment les data center.

Isabelle MATYKOWSKI répond que les études HMUC tiennent compte des usages futurs. Quand des projets de ce type sont prévus sur le territoire, ils sont intégrés dans la prospective. Le but des études HMUC est d'éclairer les élus sur le potentiel du territoire et de voir ce qu'il est possible de faire ou pas.

Les services de l'Etat (DDTM, DREAL) accompagnent les industriels dans leurs projets d'implantation. Benoit ANQUEZ témoigne du fait qu'au-delà des questions foncières ou logistiques, la question de l'eau arrive de plus en plus tôt dans les analyses de potentiel. Pour les data center spécifiquement, il indique que les projets demandent désormais peu, voire très peu d'eau mais qu'ils ont un potentiel de consommation énorme en cas de lutte contre les incendies.

Nicolas de DIESBACH corrobore : le data center d'Epinoy sur le bassin voisin consommera 170 m³ d'eau pour toute sa durée de vie car le refroidissement a lieu en circuit fermé.

Thierry SPAS conclut : l'étude HMUC permet non seulement d'avoir un regard transversal, tout à fait dans les valeurs de la CLE, mais aussi prospectif sur l'enjeu eau et c'est tout à l'honneur de notre bassin d'avoir anticipé les risques de conflit.

4 Rapport annuel 2025 : présentation et adoption

Le rapport annuel a été transmis aux membres de la CLE avec le dossier de séance. Coralie FLEURQUIN en présente la synthèse à l'aide du diaporama joint.

Elle souligne notamment l'élaboration du pacte de gouvernance, mis en place pour renforcer le SAGE à l'aide d'une maîtrise d'ouvrage solide et d'un contrat territorial définissant les objectifs de résultats et les modalités de gouvernance. Elle rappelle que la CLE a défini l'ambition du pacte le 17 juin 2025 puis adopté la feuille de route 2026-2027 le 23 septembre 2025, en souhaitant renforcer la cellule d'animation du SAGE.

Dans cette perspective, les quatre intercommunalités du bassin versant ont décidé d'une part de faire évoluer leur contribution et d'autre part de conventionner entre elles pour le financement de la mise en œuvre du SAGE. Ainsi la contribution des EPCI évolue-t-elle à 1,14 €/hab/an à compter du 1^{er} janvier 2026.

Damien BRICOUT demande comment s'articule l'ACLEBE avec l'émergence éventuelle d'un EPTB, établissement public territorial de bassin.

Jean-Paul FONTAINE souhaite avancer lentement, sans brusquer personne, car tout le monde n'a pas forcément la même vision des choses. Il est important que les SAGE puissent se parler entre eux car leur interdépendance hydraulique est avérée. Les CLE sont des organes de discussion. Trouver le consensus n'est pas toujours facile. Au sein de l'ACLEBE, on s'entend bien. L'EPTB sera un outil qui viendra naturellement pour répondre au besoin de se coordonner dans des actions plus concrètes. Il est trop tôt pour dire quand. Il faut prendre le temps de savoir pourquoi on part ensemble. Quand nous serons prêts, ça se fera volontairement, dans le respect des territoires, en portant les sujets communs et en tenant compte des spécificités de chacun.

Thierry SPAS demande si l'assemblée a des questions ou des remarques sur le rapport annuel. Comme ce n'est pas le cas, il procède au vote. Le rapport annuel est adopté à l'unanimité.



5 Signature du pacte de gouvernance 2026-2027 de la Scarpe amont



Thierry SPAS présente le pacte de gouvernance de la Scarpe amont. Il s'agit d'un contrat :

- tripartite entre l'Agence de l'Eau, la Commission Locale de l'Eau et la structure porteuse du SAGE
- conclu jusqu'à mi-parcours du 12^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau, soit pour la période 2026-2027, puis renouvelable par périodes de 3 ans
- qui définit les objectifs de résultats et les modalités de gouvernance
- qui identifie les financements correspondants, dans une logique de mission avec un temps passé par action.

Les signataires du pacte de gouvernance s'engagent, pour ce qui les concerne, à :

- Agence de l'Eau Artois-Picardie : attribuer les aides financières
- Commission Locale de l'Eau : mandater la structure porteuse pour mettre en œuvre les actions
- Communauté urbaine d'Arras (structure porteuse) :
 - Mobiliser les moyens humains et financiers
 - Assurer le suivi du pacte
 - Rendre compte annuellement à la CLE et à l'Agence de l'Eau.

Isabelle MATYKOWSKI est heureuse d'avoir assisté à la CLE. Elle souligne une spécificité de la Scarpe amont : la contribution d'un panel citoyen aux travaux de la CLE. C'est le seul panel citoyen à l'échelle du bassin Artois-Picardie.

Le Comité de bassin a adopté en décembre 2025 l'état des lieux, c'est-à-dire l'état de santé des masses d'eaux, dans le cadre de l'élaboration du futur SDAGE (Schéma Directeur

d'Aménagement et de Gestion des Eaux) 2028-2033. Le SAGE a pour mission de décliner le SDAGE en tenant compte des particularités du territoire.

Isabelle MATYKOWSKI souligne la volonté d'avoir un lien fort avec l'aménagement du territoire et les documents d'urbanisme pour préserver les zones humides, protéger les captages prioritaires, lutter contre l'érosion et le ruissellement...

A cet effet, l'Agence de l'Eau accompagne les maîtres d'ouvrage grâce à son programme d'intervention 2025-2030, dans une période de transition où l'eau devient un sujet majeur, tant en quantité qu'en qualité.

Elle met en lumière la capacité des CLE à trouver des positions d'équilibre entre les différents acteurs, là où à l'échelle nationale, certaines postures peuvent être conflictuelles. L'intérêt commun à faire vivre le territoire dans la durée permet ces positions d'équilibre et l'émergence de projets concrets.

Elle se réjouit donc que le bassin Artois-Picardie soit intégralement couvert par 15 SAGE. C'est pour renforcer les CLE et les cellules d'animation des SAGE que les pactes de gouvernance sont mis en place.

Frédéric LETURQUE, Président de la structure porteuse du SAGE, remercie les membres de la CLE pour leur travail de collaboration engagé depuis plusieurs années sous l'animation, d'une main de maître, de Thierry SPAS. Il souligne que la signature du pacte de gouvernance est l'un des derniers actes majeurs que Thierry SPAS remplira dans le cadre de son mandat politique. Il salue l'ampleur du travail réalisé, en termes de concertation d'une part et d'éclairage des élus et des acteurs institutionnels d'autre part.

Il remercie également les quatre intercommunalités, Communauté urbaine comprise, qui s'associent dans cette aventure car la ressource en eau les lie.

En tant que Président de la Communauté urbaine, il estime que la transition, évoquée à juste titre par Isabelle MATYKOWSKI, s'est enclenchée au mandat précédent. Il vise aujourd'hui la bifurcation écologique, au regard des états d'urgence à préserver les ressources pour poursuivre notre développement. Les territoires démontrent leur prise de responsabilité sur ces sujets, par l'animation d'instances comme celle de la CLE et par les actes comme ceux repris au pacte de gouvernance.

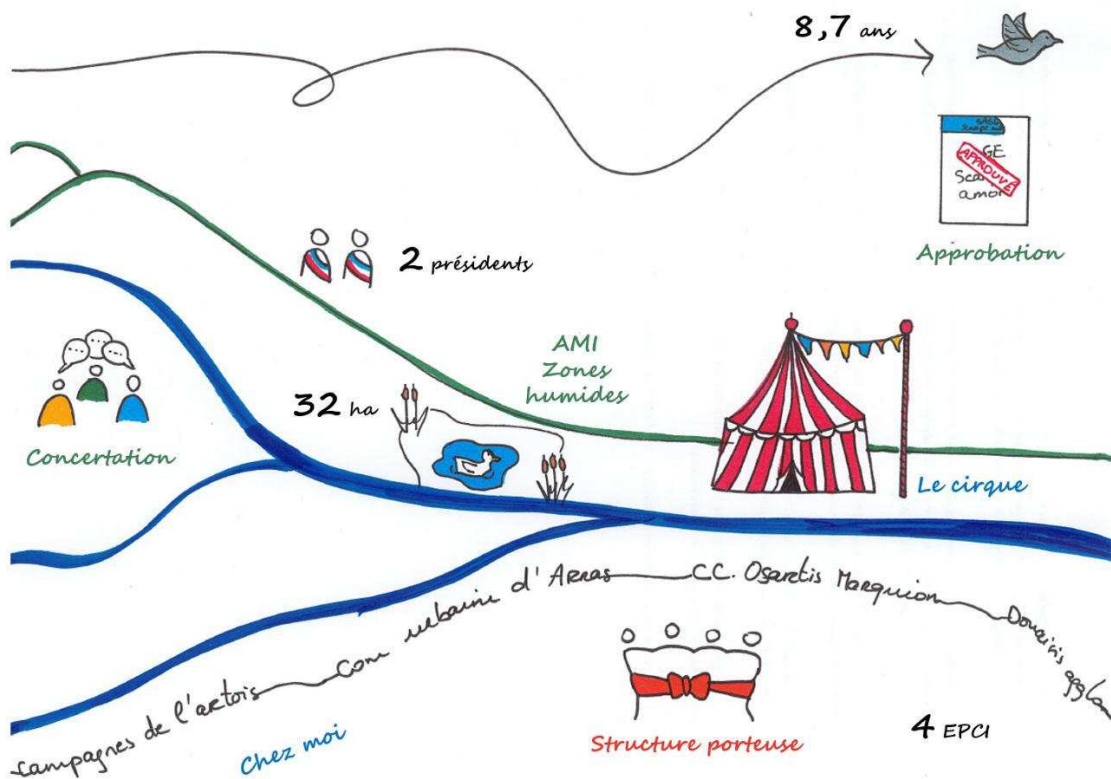
En tant que Président de l'association des Maires du Pas-de-Calais, il voit le travail réalisé comme un modèle qui pourrait tirer vers le haut d'autres territoires. Certains d'entre eux ont eu des difficultés majeures à relever. C'est la solidarité, le dialogue et l'échange d'expérience qui, au-delà des schémas départementaux, régionaux ou nationaux, permettront de construire l'avenir. Ces cadres institutionnels peuvent parfois créer de la contraction ; Thierry SPAS a beaucoup travaillé sur la décontraction d'un sujet complexe. C'est ainsi qu'on peut fédérer les hommes et les femmes pour aller de l'avant. C'est le message que Frédéric LETURQUE a passé au Préfet à son arrivée, en se tenant à sa disposition pour œuvrer sur ces sujets.



6 Regards croisés sur 10 ans d'élaboration du SAGE



Le SAGE de la Scarpe amont vu par le bureau d'études



Le pitch de Grimonie



Le pitch de M. Spas



Clin d'œil de M. Spas

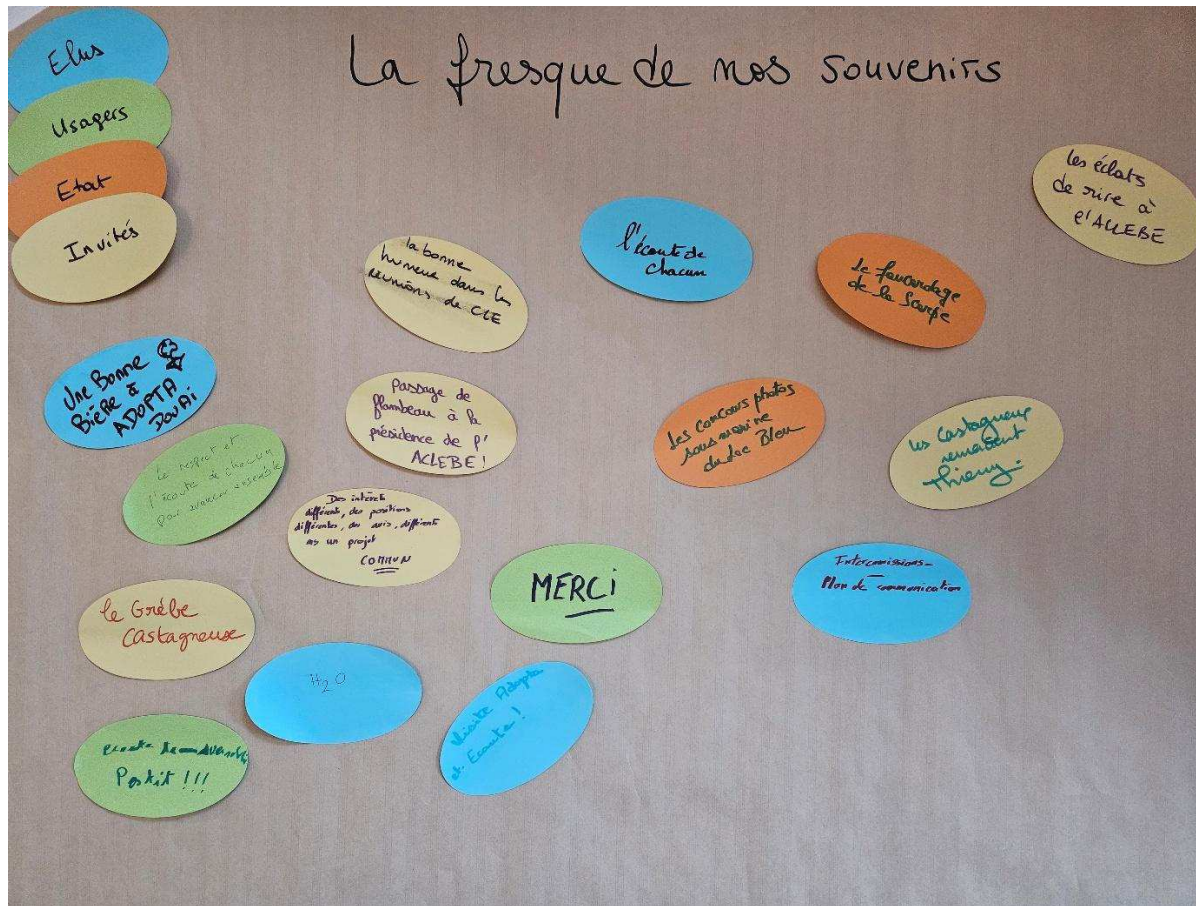
Les captures audio des témoignages de :

- [Justine](#) RICHARD, ingénieure du bureau d'études ANTEA missionné pour élaborer le SAGE
- [Grimonie](#) BERNARDEAU, coordinatrice du SAGE de 2015 à 2023
- [Thierry](#) SPAS, Président de la CLE de 2016 à 2026

sont accessibles d'un simple clic.

Les supports projetés en séance sont disponibles dans le diaporama joint au présent compte-rendu.

7 Moment convivial et remise des cadeaux



Annexes au présent compte-rendu

- Compte-rendu du Comité technique HMUC n°6

Commission Locale de l'Eau élargie de la Scarpe amont

03 février 2026



1

Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du 23 septembre 2025
- Erosion-ruissellement [Département du Pas-de-Calais]
 - Partage d'expérience sur les atouts du dialogue territorial
 - Présentation du fonds d'intervention départemental
- Étude HMUC : point d'étape [ANTEA]
- Rapport annuel 2025 : présentation et adoption
- Signature du pacte de gouvernance 2026-2027

2

Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du 23 septembre 2025
- Erosion-ruissellement [Département du Pas-de-Calais]
 - Partage d'expérience sur les atouts du dialogue territorial
 - Présentation du fonds d'intervention départemental
- Étude HMUC : point d'étape [ANTEA]
- Rapport annuel 2025 : présentation et adoption
- Signature du pacte de gouvernance 2026-2027

*Regards croisés sur 10 ans
d'élaboration du SAGE*



Pitch 1



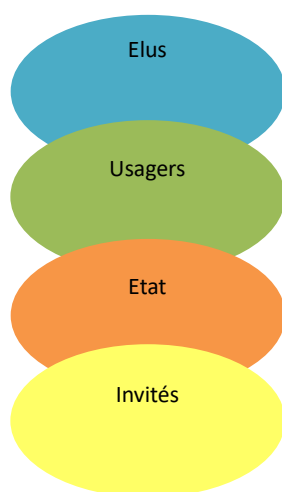
Pitch 2



Pitch 3

3

Contribuez à la fresque de nos souvenirs



Evoquez un moment qui a compté pour vous
en lien avec le SAGE
entre 2016 et 2026

4

Adoption du compte-rendu du 23 septembre 2025



5



Erosion-ruissellement

Partage d'expérience sur les atouts du dialogue territorial
Présentation du fonds d'intervention départemental



6

Érosion–ruissellement

Protéger les routes départementales

Grimonie BERNARDEAU
Chargée de mission érosion
bernardeau.grimonie@pasdecalais.fr

CLE Scarpe amont, le 3 février 2026

7

Des problèmes récurrents



CLE Scarpe amont, le 3 février 2026

RD139 La Calotterie vers Montreuil

8

Des problèmes récurrents



RD146E2 à Cormont



RD148 à Beussent

CLE Scarpe amont, le 3 février 2026

9

Des problèmes récurrents



RD147 à Berneuilles

CLE Scarpe amont, le 3 février 2026

10

Des problèmes récurrents



CLE Scarpe amont, le 3 février 2026

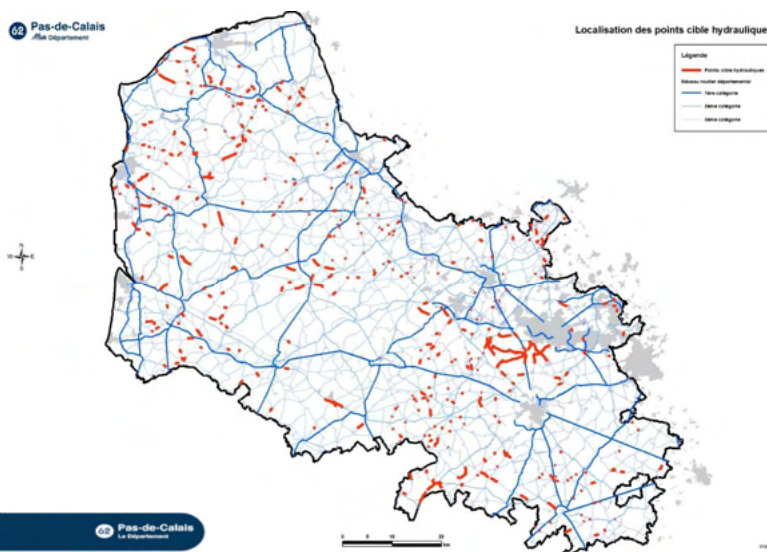
62 Pas-de-Calais
Le Département

Effondrement de talus sur la RD150 à Estrée

11

Près de 400 points cibles identifiés sur le département

Des désordres récurrents liés aux phénomènes de ruissellement et d'érosion

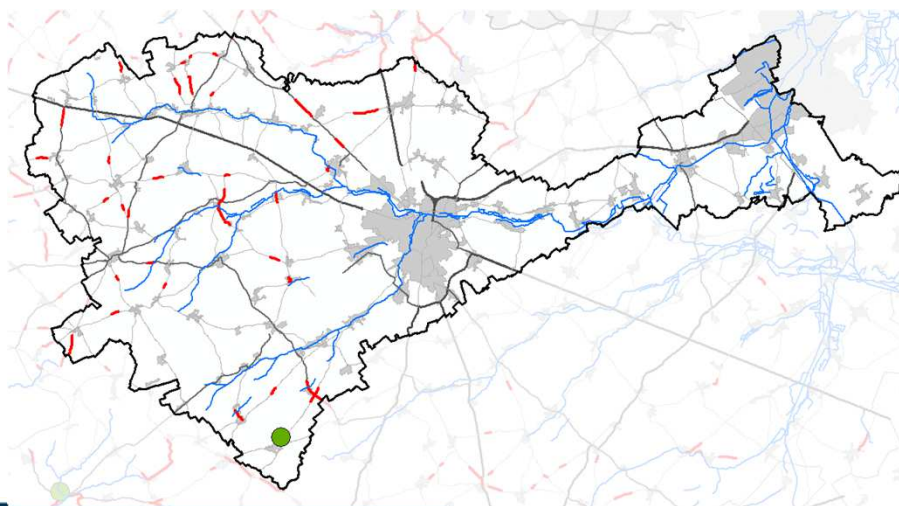


CLE Scarpe amont, le 3 février 2026

62 Pas-de-Calais
Le Département

12

Une quarantaine sur le territoire Scarpe amont

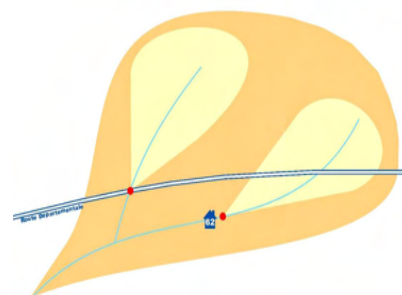


CLE Scarpe amont, le 3 février 2026

13

Un fonds d'intervention

- **Études hydrauliques : 30%**
au pro-rata du "bassin versant" des points cibles
- **Travaux d'hydraulique douce : 70%**
Uniquement sur les "bassins versants" des points cibles
- **Bénéficiaires** : Structures compétentes sur la maîtrise des ruissellements
+ AFR pour les travaux



- Syndicats de BV
- EPCI
- Communes

CLE Scarpe amont, le 3 février 2026

14

Un partenariat avec la chambre d'agriculture

- Sensibilisation des exploitants agricoles :
 - Diminution du travail du sol
 - Gestion de la matière organique
 - Assolements, choix variétaux, diversification
 - Couverts végétaux
- Accompagnement collectif ou individuel



CLE Scarpe amont, le 3 février 2026

15

L'aménagement foncier

A ménagement

F oncier

A gricole

F orestier et

E nvironnemental

Exemple de Pas-en-Artois

- 51,8 km de haie
- 2 ha de bande enherbée
- 2 km de fossé à redents
- 4 ouvrages de stockage

15 ans de procédure

3,5 M€

CLE Scarpe amont, le 3 février 2026

16

Le dialogue territorial

Une démarche de **concertation** fondée sur les principes de la **médiation de conflits**

Enjeux :

- Créer un climat d'**écoute**
- Cheminer **des positions vers les besoins**
- Négocier à partir des besoins
- Pour **co-construire des solutions** acceptables par tous

On peut
comprendre l'autre
sans être d'accord
avec lui



CLE Scarpe amont, le 3 février 2026

62 Pas-de-Calais
Le Département

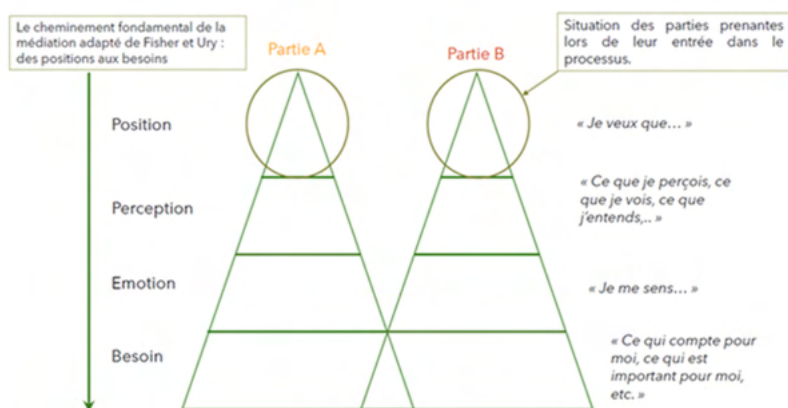


<https://cerdd.org/actualites/le-dialogue-territorial-s-ancre-dans-les-hauts-de-france-grace-a-son-ecole/7611df26-5841-4057-a277-49d65d1969b8>

17

Passer des positions aux besoins

Le triangle des positions



D'après P. Barret, Geyser / Dialter

CLE Scarpe amont, le 3 février 2026

62 Pas-de-Calais
Le Département

Ce qui importe
c'est de se soucier
de la vie des gens
plutôt que de
l'avis des gens



18

62 Pas-de-Calais
Le Département

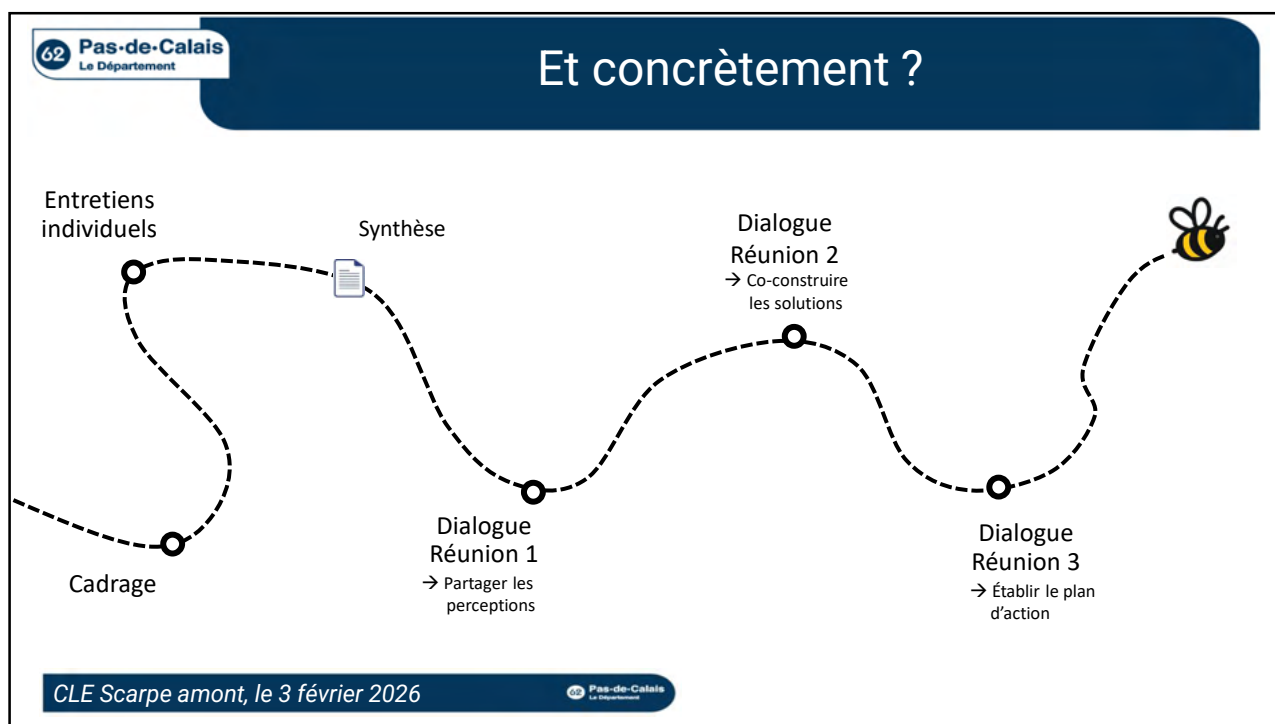
Et concrètement ?



CLE Scarpe amont, le 3 février 2026

62 Pas-de-Calais
Le Département

19



20



21

Défi relevé par Justine, Grimonie et M. Spas : le pitch

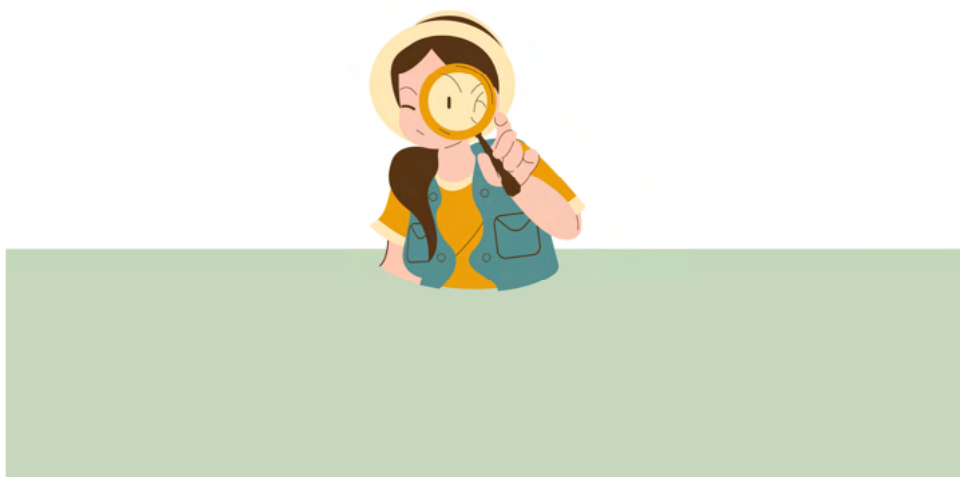
Mon expérience (septembre 2016 – mars 2026) et ma façon de la raconter

Réaliser une intervention de 3 minutes qui présente votre histoire avec le SAGE :

- 4 chiffres (factuel)
- 3 réussites (émotionnel)
- 2 anecdotes (donner accès à soi)
- 1 difficulté majeure s'il y en a une (authenticité)
- 1 objet symbolique

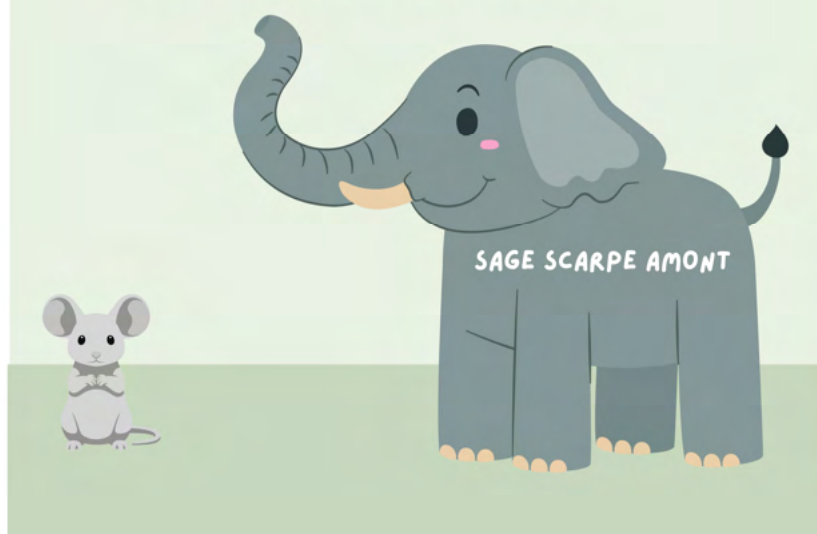
22

LE SAGE SCARPE AMONT VU PAR LE BUREAU D'ETUDE



23

MA 1ERE ETUDE DE JEUNE DIPLOMEE..



24



25



26

3 RÉUSSITES

LA VALIDATION DU SAGE



27

3 RÉUSSITES

LE DIALOGUE ET
L'AMBIANCE DE TRAVAIL



28

3 RÉUSSITES

CONTINUER DE SUIVRE LE
TERRITOIRE (DE PLUS LOIN)



H
M
U
C

29

SUR LE PODIUM DES TERRITOIRES
OU IL FAIT BON DE TRAVAILLER EN
TANT QUE BUREAU D'ETUDE !



30

Hydro(géo)logie, Milieux, Usages, Climat



31

anteagroup

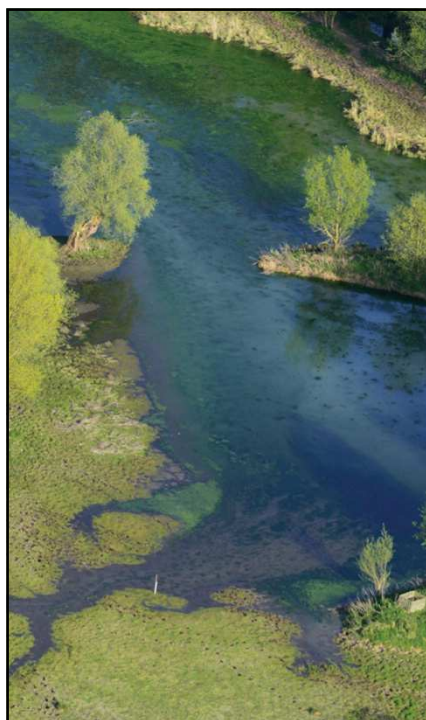
sage
Scarpe amont

SAGE Scarpe amont

Avancement de l'étude HMUC

Antea®Group
Comprendre aujourd'hui.
Améliorer demain.

32



Sommaire



1. Où en est-on ?
2. Que retenir ?
3. Quel programme 2026 ?

33



Etude HMUC : où en est-on ?

34

Objectifs de l'étude



Comprendre le fonctionnement de l'hydrosystème de la Scarpe amont et proposer des indicateurs de gestion de la nappe.



HMUC pour Hydrologie, Milieux, Usages, Climat



Caractériser le fonctionnement de la ressource...



en prenant en compte les besoins des milieux (actuels et futurs)...



et ceux des usages (actuels et futurs)...



dans un contexte de changement climatique.

35

Phasage



Phase 1 : Appropriation du territoire et dimensionnement des mesures terrain



Phase 2 : Etat des lieux des 4 volets HMUC
Fonctionnement hydro(géo)logique, modèle conceptuel de la nappe, usages de l'eau actuels et futurs, changement climatique, besoins des milieux



Phase 3 : Diagnostic
Croisement des 4 volets, test dans le modèle des scénarios climatiques et d'usage



Phase : Scénarios de gestion
Calcul du volume disponible, proposition de DOE et POE, définition de volumes prélevables

Terrain : campagnes piézométriques, jaugeages différentiels, estimation des débits biologiques

2026 : modèle hydrogéologique

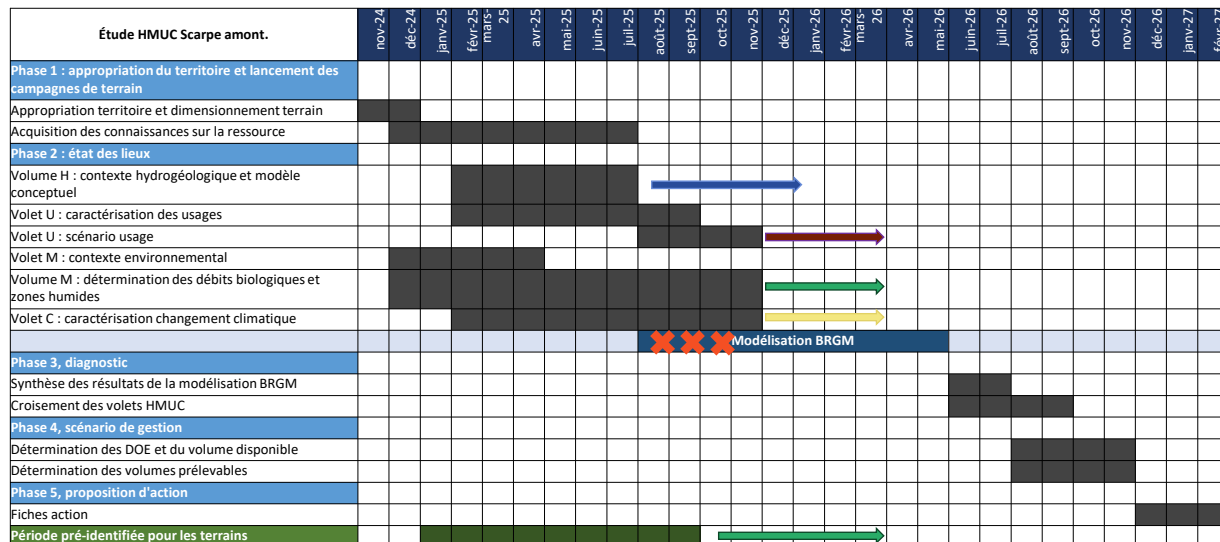
Modélisation par le BRGM de la nappe de la Craie – modèle maillé

Etude réalisée par SUEZ consulting

ANTEA = AMO (assistance maîtrise d'ouvrage)

36

Calendrier



37

Avancement phase 1 – état des lieux



Hydro(géo)logie



✓ Rédaction d'un rapport de modèle conceptuel de la nappe et réalisation des terrains

✗ Rapport du volet H
Désinfluence des débits (*modèle BRGM*)



Milieux



✓ Réalisation de la 1^{ère} campagne terrain

✗ Réalisation de la 2^{ème} campagne terrain, choix des espèces cibles, détermination des débits biologiques, rapport du volet M



Usages



✓ Evaluation des usages actuels (validé en COTECH), rédaction du rapport, projection des usages

✗ Ajustement de la projection des usages
Ajout du volet prospectif dans le rapport



Climat



✓ 1^{ers} traitements sur le climat passé et futur

✗ Rapport du volet C
Projection de l'évolution des niveaux de nappe (*modèle BRGM*)

38

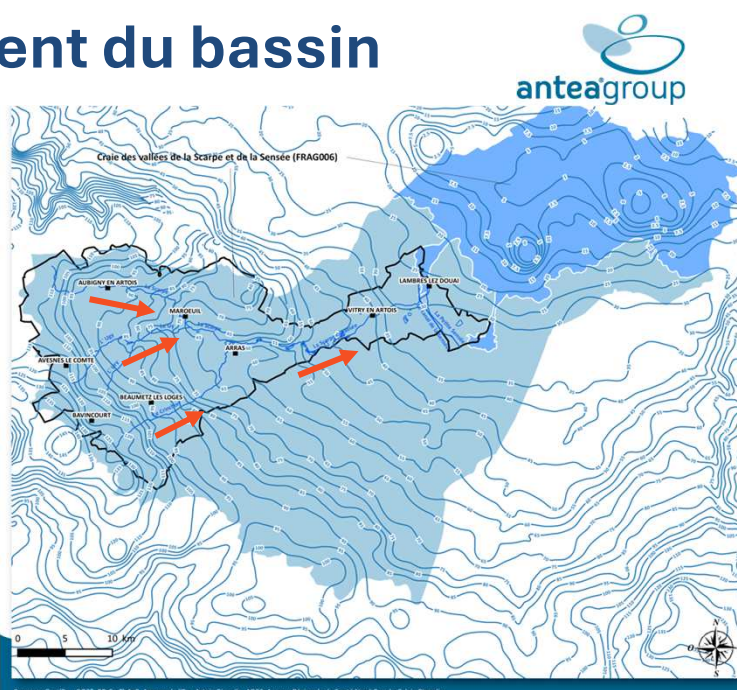


39

H Fonctionnement du bassin

1. La nappe de la Craie s'écoule d'amont en aval du bassin

Les campagnes piézométriques sur le terrain **confirment** la géométrie et les directions d'écoulement de la nappe.



Sources : Gest'Eau, RGC®, BD CarthAge, Agence de l'Eau Artois-Picardie, ADES, Agence Régionale de Santé Nord-Pas-de-Calais-Picardie

40

H Fonctionnement du bassin

2. Les débits des cours d'eau dépendent du niveau de la nappe de la Craie

Les campagnes terrain ont permis **d'affiner** les connaissances sur les liens nappes-rivières : secteurs déconnectés, dynamiques saisonnières...

Le lac bleu à Roeux



41

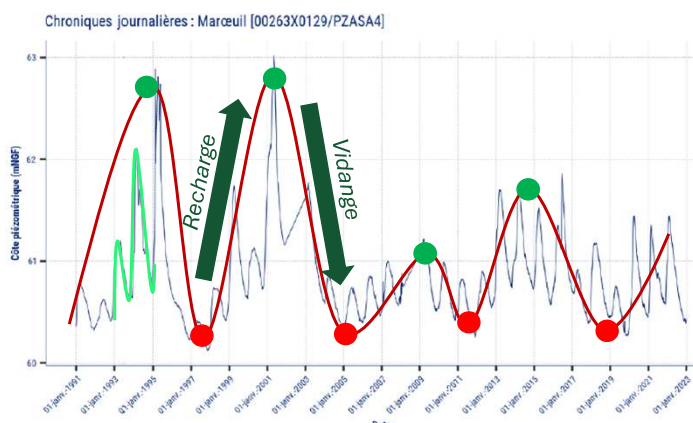
H Fonctionnement du bassin



3. La nappe présente des cycles de recharge & vidange annuels et pluriannuels

Les niveaux de la nappe évoluent selon le climat de l'année mais aussi en fonction de successions de **longues périodes plus humides ou plus sèches** (plusieurs années, décennies).

Il n'y a pas de tendance marquée à la baisse.



42



Besoins des milieux

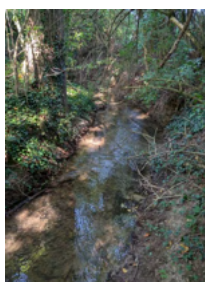


3 sites ont été identifiés pour estimer des débits biologiques

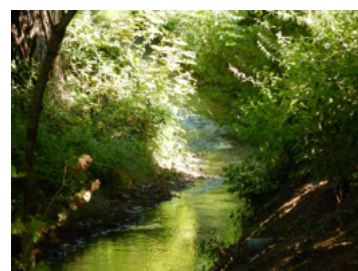
Scarpe rivière
à Mont St Eloi



Gy
à Agnez-les-Duisans



Crinchon
à Wailly



43



Besoins des milieux



L'évolution des habitats en fonction des débits sera étudiée pour plusieurs espèces piscicoles



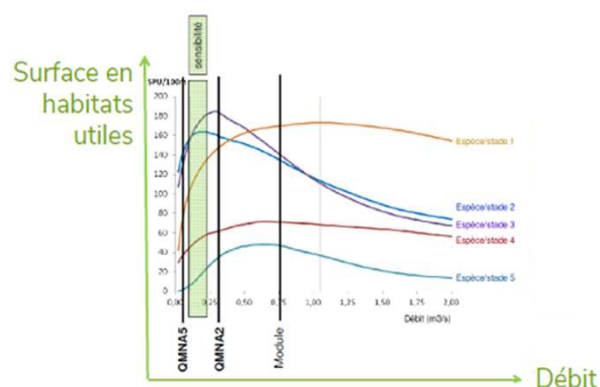
Chabot



Truite



Goujon



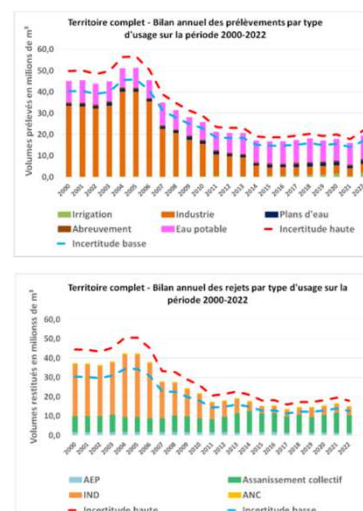
44

U Caractérisation des usages



1. Bilan des prélèvements - rejets

- Au global, environ **19,4 Mm³** prélevés à l'échelle du SAGE (2022) : en baisse, en lien avec l'évolution de l'activité industrielle
- Il s'agit majoritairement de prélèvements pour l'alimentation en eau potable
- **15 Mm³** sont restitués (2022), dans la Scarpe canalisée principalement
- Au sein de l'année : les prélèvements estivaux sont plus élevés en lien avec l'irrigation, et en hausse



45

U Caractérisation des usages



2. Les projections d'évolution sont incertaines : il faut tester différents scénarios prospectifs

- **Eau potable** : plusieurs projets sur le territoire, avec la nécessité de bien prendre en compte les transferts d'eau
- **Irrigation** : des besoins en eau en hausse compte tenu des évolutions climatiques
- **Industrie** : quelle évolution possible ?



46

C Climat



1. L'évolution climatique est déjà très marquée sur les 60 dernières années sur le bassin

- **Stabilité (ou légère hausse) des précipitations** avec des cumuls plus élevés en amont qu'en aval
- **Augmentation de l'évapotranspiration (ETP)** et donc du déficit hydrique
- Assèchement plus marqué à l'est du territoire
- Réchauffement significatif des températures $+0,30^{\circ}\text{C}/\text{décennie}$

Evolution des températures moyennes annuelles
62298001 - CAMBRAI-EPINOY - Données observées aux stations météo



47

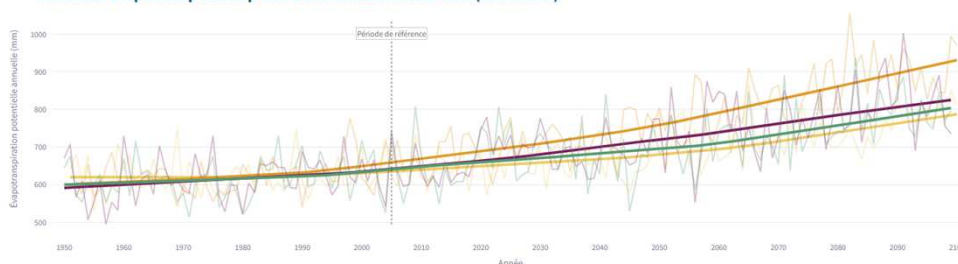
C Climat



2. Les projections climatiques font craindre une augmentation du déficit hydrique

- **Étés plus secs et plus chauds** : août critique, impact sur les débits en cas de faible niveau de la nappe
- **Forte hausse de l'ETP**, impact le bilan hydrique et les besoins agricoles
- **Les évolutions des précipitations restent très incertaines**, en raison de la forte variabilité naturelle du climat.
- **Le maintien de la recharge hivernale de la nappe sera un paramètre déterminant.**

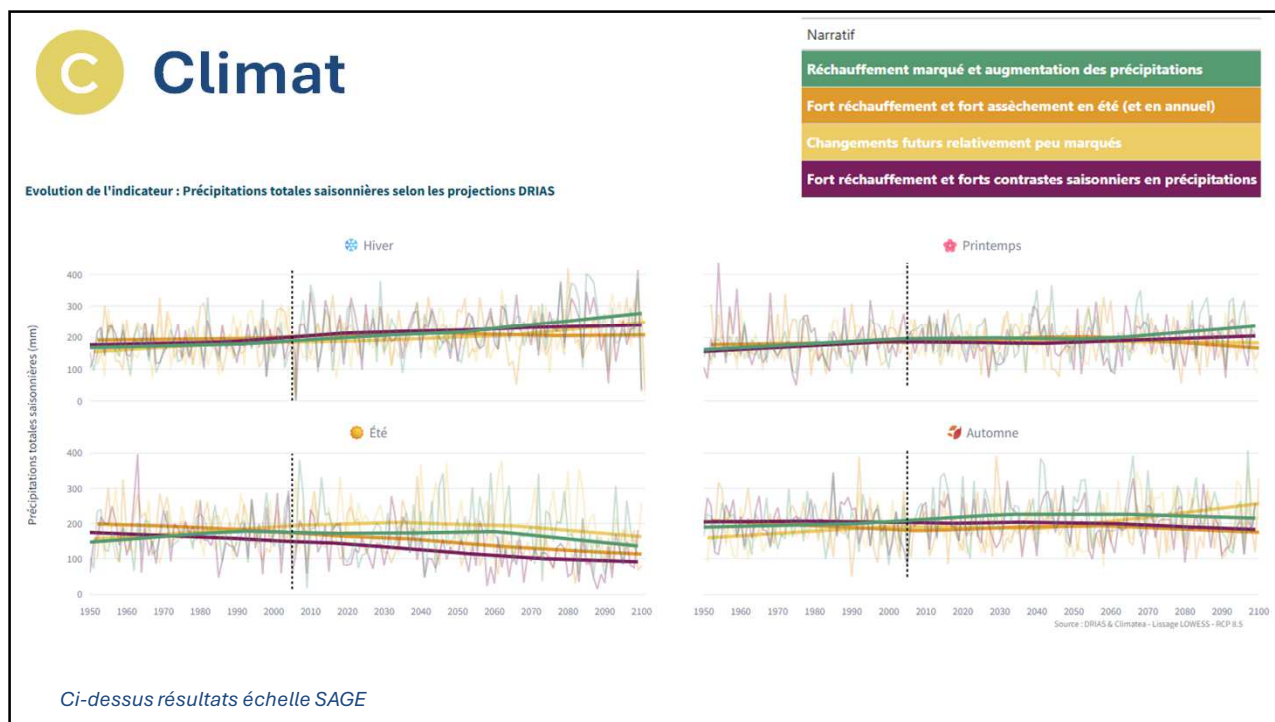
Évolution Évapotranspiration potentielle annuelle : Référence (1976-2005)



Ci-dessus résultats échelle SAGE

Source : DRIAS & Climatex - Usage LSWSS - RCP 8.5

48



49



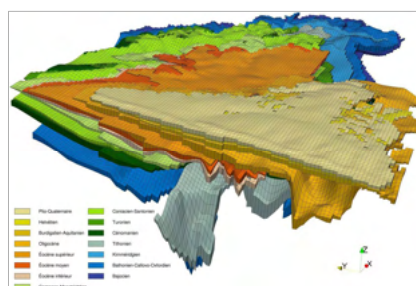
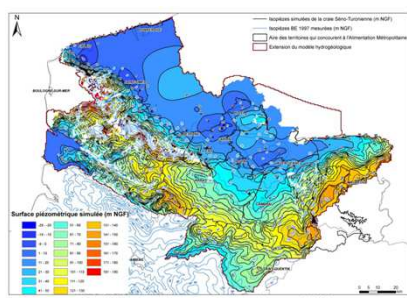
50

La modélisation du BRGM



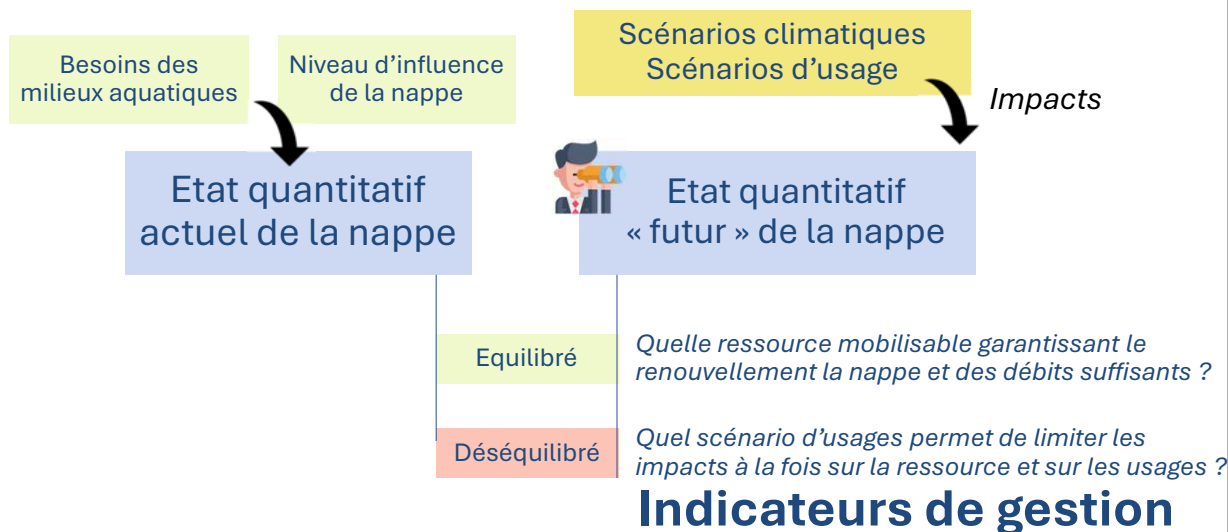
Pour quantifier **l'influence des prélèvements & des rejets** et tester des scénarios d'évolution des usages ;

Pour tester les **impacts du changement climatique** sur le fonctionnement de la nappe.



51

Les scénarios prospectifs et leur impact sur la nappe



52



Merci de votre attention

53

**Regards croisés sur 10 ans
d'élaboration du SAGE**



sage
Scarpe amont

54

Rapport d'activité annuel 2025 de la Commission Locale de l'Eau



57

Objectif	Atteinte	Justification
Mettre le SAGE en œuvre – 114 jours / 174 jours		
Adopter le plan de communication du SAGE	✓	Adopté par la CLE le 01/04/2025
Suivre le financement du SAGE	✓	Cf paragraphe 2.4
Piloter l'étude HMUC	✓	Etude en cours
Valider politiquement les statuts du syndicat mixte Délibérer pour créer le syndicat mixte	≈	Les statuts sont validés par les services de la Préfecture La création est reportée après les élections municipales
Prendre en main le tableau de bord	✗	Moyens humains insuffisants en 2025*
Lancer le groupe de travail « Eau et urbanisme »	≈	Identification des personnes ressources réalisée
Lancer la réflexion relative à la cartographie des éléments paysagers et des fossés	✗	Moyens humains insuffisants en 2025*
Mettre le SAGE en compatibilité avec le SDAGE – 0 jour		
Lancer l'élaboration d'un plan d'actions sur la réduction des pesticides		A coordonner avec les CARE du bassin
Intégrer les données des EPCI sur les espèces exotiques envahissantes	✗	Moyens humains insuffisants en 2025*
Contribuer aux travaux « pressions – impacts » - 0 jour		
Prendre en main la fiche masse d'eau FRAR43	✗	Moyens humains insuffisants en 2025*
Favoriser la coopération sur le bassin versant – 54 jours / 174 jours		
Elaborer le pacte de gouvernance	✓	Signature le 03/02/2026
Promouvoir Balad'Eau	✓	Mailing, interviews, relais aux EPCI, communes et structures de la CLE
Rencontres bilatérales avec les EPCI	✗	Moyens humains insuffisants en 2025*
Préparer les 1 ^{ères} rencontres annuelles de la Scarpe amont	✗	Moyens humains insuffisants en 2025*
Se coordonner à l'échelle inter-SAGE – 6 jours / 174 jours		
Organiser une rencontre des Présidents de CLE d'Artois-Picardie en présence de l'APPCB (Assemblée Permanente des Présidents de CLE de Bretagne)	✓	Réalisé le 18/09/2025

Objectifs 2025

58

Principales perspectives 2026



Animer la gouvernance locale

Installer la CLE et ses instances

Tenir le tableau de bord



Communiquer et sensibiliser

Elaborer La lettre n°11

Organiser une journée proposant un autre regard sur « mon territoire... d'eau »



Mettre en œuvre le PAGD

Identifier, avec la CUA, tous les postes budgétaires nécessaires au fonctionnement du syndicat mixte et estimer les coûts associés

Animer un groupe de travail Eau & Urbanisme

Disposition 8.1 : mettre en place un outil de suivi de l'imperméabilisation des sols

Disposition 14.3 : méthodologie participative de cartographie des fossés

Disposition 6.1 : écriture du cahier des charges relatif à la cartographie des éléments paysagers de ralentissement des écoulements

63

Perspectives 2026

	Objectifs	
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Animer la gouvernance locale	Structurer le tableau de bord Installer la CLE	Renseigner les indicateurs Installer la CLE
Mettre en œuvre le PAGD	Lancer le groupe de travail « Eau et urbanisme »	Elaborer la maquette de la notice Disposition 8.1 - Mettre en place un outil de suivi de l'imperméabilisation des sols : analyser le besoin
	Définir avec la CUA les modalités d'hébergement au quotidien du syndicat mixte	Identifier, avec la CUA, tous les postes budgétaires nécessaires au fonctionnement du syndicat mixte et estimer les coûts associés
	Disposition 4.4 – étude HMUC : piloter les intervenants	Disposition 4.4 – étude HMUC : définir les débits et piézométries objectifs d'étiage
	Disposition 22.3 – assurer une coordination inter-SAGE : élaborer les statuts de l'association Artois-Picardie	Disposition 14.3 : élaborer la méthodologie participative de cartographie des fossés Disposition 6.1 : écrire le cahier des charges pour la cartographie des éléments paysagers Disposition 12.1 : écrire le cahier des charges de l'étude-pilote « traçage » Disposition 6.4 - lutte contre l'érosion : identifier un sous-bassin pilote
Communiquer et sensibiliser		Elaborer La lettre n°11 Elaborer le programme de la journée « un autre regard sur mon territoire... d'eau »
Contribuer à l'émergence d'un contrat de masse d'eau		Pré-identifier les actions pertinentes à proposer à la structure de bassin quand elle sera créée

64

Bilan 2025 et perspectives 2026



*A vous
la parole*



65



Regards croisés sur 10 ans d'élaboration du SAGE

sage
Scarpe amont

66



67



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE



Arras
Communauté
Urbaine

**Pacte de gouvernance 2026-2027
de la Scarpe amont
Signature**



sage
Scarpe amont

68

